

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

iShares Edge MSCI Europe Minimum Volatility ESG UCITS ETF

Un Compartiment de iShares VI plc

USD Hedged (Acc) Share Class

ISIN: IE00BMDBM966

Exchange Traded Fund (ETF)

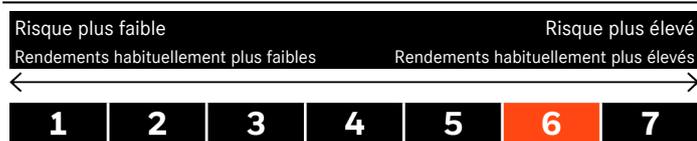
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ La Catégorie d'actions désigne une catégorie d'actions d'un Fonds qui vise à obtenir un retour sur investissement, grâce à une combinaison de croissance du capital et de revenus sur les actifs du Fonds, qui soit similaire au rendement du MSCI Europe Minimum Volatility ESG Reduced Carbon Target Index, l'indice de référence du Fonds (Indice). La Catégorie d'actions vise également à réduire l'impact sur vos rendements des fluctuations des taux de change entre les devises du portefeuille sous-jacent du Fonds et le dollar US.
- ▶ Par l'intermédiaire du Fonds, la Catégorie d'actions est gérée passivement et vise, dans la mesure du possible, à investir dans les titres de participation (par exemple, des parts) qui constituent l'Indice, ainsi que dans des contrats en devises étrangères pour couvrir le change.
- ▶ L'Indice vise à refléter les performances d'un sous-ensemble de titres du MSCI Europe Index (Indice parent) au profil de volatilité minimale, en respectant certaines contraintes de diversification du risque et d'exposition à la réduction de carbone, tout en respectant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) du fournisseur d'indice.
- ▶ L'Indice exclut des sociétés de l'Indice parent selon les critères ESG du fournisseur d'indices, comme expliqué dans la description de l'indice de référence du Fonds dans le prospectus du Fonds.
- ▶ Après application des critères ESG, les titres qui composent l'Indice sont choisis dans l'Indice parent selon une stratégie de volatilité minimale sur la base des estimations du profil de risque, des prévisions de volatilité de chaque composant et de la corrélation entre tous les composants de l'Indice parent. Ce processus de sélection est soumis à certaines contraintes de diversification du risque, d'exposition à la réduction de carbone et d'amélioration du score ESG par rapport à l'Indice parent.
- ▶ L'Indice parent mesure la performance des marchés de titres de participation dans les pays européens développés. Les sociétés sont incluses dans l'Indice parent sur la base de la proportion de leurs actions en circulation disponibles à l'achat pour les investisseurs internationaux.
- ▶ Le Fonds recourt à des techniques d'optimisation visant à atteindre un rendement similaire à celui de l'Indice. Ces techniques peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'Indice ou d'autres titres offrant une performance similaire à certains titres constituant l'Indice. Elles peuvent également comprendre l'utilisation d'instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire d'investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents). Des IFD (y compris des contrats à terme de gré à gré sur devises) peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct.
- ▶ Le Fonds adopte une approche d'investissement durable best-in-class, ce qui signifie que le Fonds devrait investir dans les meilleurs émetteurs d'un point de vue ESG (sur la base des critères ESG de l'Indice) au sein de chaque secteur d'activité pertinent couvert par l'Indice.
- ▶ Le Fonds peut également conclure des prêts à court terme garantis de ses investissements à certains tiers admissibles pour générer des revenus supplémentaires afin de compenser les coûts du Fonds.
- ▶ Recommandation : ce Fonds convient à un investissement à moyen ou long terme, mais il peut également se prêter à une exposition de courte durée à l'Indice.
- ▶ Vos actions seront des actions de distribution (c'est-à-dire que les revenus seront payés une fois par semestre sur les actions).
- ▶ La devise de référence du Fonds est l'euro. Les actions de cette catégorie sont libellées en dollar américain. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions.
- ▶ Vos actions seront « couvertes » en vue de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées et les devises sous-jacentes du portefeuille du Fonds. Toutefois, il se peut que la stratégie de couverture n'élimine pas totalement le risque de change, ce qui, par conséquent, peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- ▶ Les parts sont cotées sur au moins une place boursière et peuvent être négociées dans des devises autres que leur devise de référence. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos parts. En temps normal, seuls les participants autorisés (p. ex. des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) directement auprès du Fonds. Les autres investisseurs peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) quotidiennement par l'intermédiaire d'un courtier sur la ou les places boursières sur lesquelles les parts de fonds sont négociées.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux Classes d'Actions, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur de la Classe d'Actions.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Cette Catégorie d'actions est de catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur de cette Catégorie d'actions ou l'exposer à des pertes.

- Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, pays, devises ou sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds est plus sensible aux événements locaux, que ces derniers relèvent de l'économie, du marché, de la politique, du développement durable ou du cadre réglementaire.
- La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
- Il n'existe aucune garantie que l'objectif visé par l'indice de référence, à savoir une exposition à des titres présentant des caractéristiques de faible volatilité au sein de l'indice parent, sera atteint. Les termes « Minimum volatility » figurant dans le nom du Fonds renvoient à son exposition à l'indice sous-jacent et non pas à son cours de négociation, qui est lui susceptible de connaître une certaine volatilité.

– L'indice de référence exclut uniquement les entreprises qui pratiquent certaines activités incompatibles avec les critères ESG si ces activités dépassent les seuils fixés par le fournisseur de l'indice. Il est donc recommandé aux investisseurs d'évaluer personnellement le filtrage ESG de l'indice de référence du point de vue éthique avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir une incidence défavorable sur les investissements du Fonds par rapport à un fonds qui ne pratique pas de filtrage de ce type.

► Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent:

– Risque de contrepartie: L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la conservation d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments, peut exposer la Classe d'Actions à des pertes financières.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Catégorie de part, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

*Non applicable aux investisseurs du marché secondaire. Les investisseurs négociant des actions du Fonds en bourse paieront les spreads exigés par leurs courtiers. Des informations concernant ces frais sont disponibles auprès des bourses où les parts de fonds sont cotées et échangées, ou peuvent être fournies par les courtiers eux-mêmes.

*Les participants autorisés traitant directement avec le Fonds paieront les coûts des opérations correspondants, y compris ceux des rachats, tout impôt sur les gains en capital (IGC) et toutes les autres taxes sur les titres sous-jacents.

Le montant des frais courants est basé sur les frais fixes annualisés facturés à la Catégorie d'actions conformément au prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et de tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non*
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais annuels prélevés sur la Catégorie de part	
Frais courants	0,30%**
Frais prélevés sur la Catégorie de part dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau montre, pour la période indiquée, la performance annuelle en USD de la Catégorie de part pour chaque année calendaire pleine. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette de la Catégorie de part à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2020. La Catégorie de part a été lancée en 2020. La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

Performance historique au 31 décembre 2021



† Indice de référence : MSCI Europe Minimum Volatility ESG Reduced Carbon Target Index (EUR)

	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds					22,1
Indice †					23,5

Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.
- Des informations complémentaires sur le Fonds et sur la Catégorie de part sont disponibles dans le rapport annuel et les rapports semestriels les plus récents d'iShares VI plc. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations, telles que les détails sur les principaux investissements sous-jacents de la Catégorie de part et le prix des parts, sur le site Internet d'iShares, www.ishares.com, ou en appelant le +44 (0)845 357 7000 ou auprès de votre courtier ou de votre conseiller financier.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds et à la Catégorie de part peut impacter la situation fiscale de leur investissement.
- Le Fonds est un compartiment d'iShares VI plc, une SICAV à compartiments. Le Fonds contient une ou plusieurs catégories de part. Le présent document est spécifique au Fonds et à la Catégorie de part mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité d'iShares VI plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- La valeur d'inventaire nette intrajournalière et indicative de la Catégorie d'Actions est disponible sur <http://deutsche-boerse.com> et/ou <http://www.reuters.com>.
- En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'iShares VI plc sont ségrégués (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'iShares VI plc). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments. Les actifs et passifs spécifiques à une catégorie de part seront imputables à cette seule catégorie de part, même si en vertu du droit irlandais, il n'y a pas de ségrégation des passifs entre les catégories de part.
- L'échange de parts de fonds entre le Fonds et d'autres compartiments d'iShares VI plc n'est pas disponible pour les investisseurs. Seuls les participants autorisés traitant directement avec le Fonds peuvent effectuer des échanges de parts entre catégories de part du Fonds sous réserve de respecter certaines conditions définies dans le prospectus du Fonds.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.